

ciément un roi vaincu par S. M. Lebel, le roi Matapa, réduit à la plus effroyable misère, et il y avait là une scène extraordinaire où Matapa ayant à offrir un déjeuner de gala, faisait appeler son maître queux.

—Voyons, qu'est-ce que nous avons dans le garde-manger ?

—Dans le garde-manger, sire ?

—Oui !... *Heim !* Je vous demande où nous en sommes des provisions !

Et le cuisinier, gravement :

—Il n'y a plus qu'un restant de gigot, sire !

Le ministre des finances arrivait alors, son portefeuille collé sur la poitrine et saluait, sans quitter d'un doigt le maroquin.

—Qu'est-ce que vous avez donc, Excellence ? demandait le roi Matapa. Vous tenez donc bien à votre portefeuille que vous le pressez comme cela sur votre cœur ?

—Sire, répondait le ministre, j'y tiens ! "oui" par dévouement à Votre Majesté. Mais ce n'est pas pour cela que je le serre contre ma poitrine ! C'est que les finances sont en si mauvais état, que je n'ai pas de quoi m'acheter un pourpoint neuf. Or, le mien est si vieux, qu'il est tout déchiré par devant. Alors je bouche le grous avec mon portefeuille, afin de ne pas inspirer de défiance au peuple !

—Bien, cela ! disait le roi Matapa.

—Mais ce n'est pas tout, sire, reprenait le ministre. Mon pourpoint a non seulement craqué par devant, mais il s'est affreusement déchiré dans le dos !

Le roi ne se démontait pas.

—Ce n'est que cela ? Voici un autre porte-feuille ! C'est celui de la guerre ! Vous serez ministre des finances et ministre de la guerre ! Et, de cette façon, vous pourrez tenir votre portefeuille d'une main par devant et de l'autre par derrière. Votre pourpoint paraîtra tout neuf.

—Oh ! sire, que de bontés !

Et que de rires faisaient naître ces bouffonneries débitées par Williams avec une bonne foi admirable ! Montrouge, le *compère* du théâtre de l'Athénée, qui vient de prendre sa retraite, avait un peu de la voix si drôlement cassée de Williams !

Et, avec l'âge et le temps, le roi de féerie était exilé du théâtre. Williams n'avait plus de rôles. Les drôleries de l'opérette avaient renversé le trône de Matapa. Williams serait peut-être mort de faim sans M. Victor Koning, qui lui avait donné un petit emploi au théâtre de la Renaissance. Williams jouait là les figurants, les courtisans sans conséquence, après avoir porté la couronne de S. M. Coquesigrué XXIII.

\* \* \*

On se rappelle que le télégraphe a annoncé qu'un duel avait eu lieu entre deux littérateurs français à la mode, MM. Daudet et Delpit. C'est un article du *Paris*, signé de M. Albert Delpit, qui a amené cette si regrettable rencontre ; c'était une chronique intitulée : *Causerie de portraits*. M. Delpit, à la façon de Lucien et de Fénélon, y faisait converser nombre d'illustrations défuntées, à propos des dernières candidatures académiques au fauteuil de Jules Sandeau.

Chateaubriand disait de M. Alphonse Daudet :

Il a proprement décarcassé mon style... Et je lui rends cette justice qu'il emploie encore plus d'épithètes que moi... Je sais bien qu'il manque d'imagination. Mais on ne peut pas tout avoir. Il est élégant, fin et distingué. C'est un vrai poète, et des plus délicats... Je sais bien qu'il a souvent imité un romancier anglais...

Lamartine.—Sir Charles Dickens.

Chateaubriand.—C'est cela même !

Suivait ce dialogue, évidemment contestable, mais qui n'est qu'un échange d'opinions :

—Personne ne devrait se présenter en concurrence avec M. Edmond About.

—C'est Coppée qui ferait ça, mais pas Daudet !...

MM. Coppée et Daudet ont assez de talent pour ne pas s'effacer devant personne. L'Académie n'a à peser, d'autre part, que le talent littéraire, également réel, de M. About—et non l'ancienneté.

Mais toutes les susceptibilités, mêmes excessives, sont respectables. Si nous croyons devoir rappeler l'origine de ce duel qui aurait pu avoir des suites encore plus funestes, c'est pour exprimer notre égale sympathie à deux écrivains aimés du public.

## NÉCROLOGIE

En cette ville, le 16 courant, est mort subitement, à l'âge de 59 ans et 46 jours, Ferdinand-C. David, ci-devant membre de l'Assemblée Législative de la province de Québec, et échevin de la cité de Montréal.

## LA VEUVE DE LORIMIER

C'est dimanche dernier qu'a eu lieu, à l'Assomption, la démonstration annoncée par les journaux. Il s'agissait d'offrir un témoignage d'estime à la veuve de Chevalier de Lorimier. Des centaines de Montréalais ont pris part à cette fête. Beaucoup d'habitants des paroisses voisines de l'Assomption sont venus aussi grossir la foule.

Madame de Lorimier était indisposée et ne put se rendre à la séance. En conséquence, les membres du comité se rendirent à deux heures chez elle, où ils lui présentèrent un chèque de mille piastres, produit de la plus grande partie de la souscription, avec l'adresse suivante, qui fut lue par M. David :

" *A madame Thomas-Chevalier de Lorimier et ses enfants.*

" Thomas-Chevalier de Lorimier, mourant pour la liberté de son pays, avait confié sa mémoire et ses enfants à son épouse et à ses compatriotes.

" Quarante-quatre années de deuil et de dévouement démontrent que sa confiance en vous était bien placée. Vous avez dignement porté son nom et fidèlement exécuté ses dernières volontés.

" A la nation incombait le devoir sacré de faire sa part, d'acquitter la dette immense qu'elle a contractée envers ceux qui sont morts pour lui donner la liberté dont elle jouit maintenant. " O mes compatriotes, avait dit de Lorimier, je meurs pour vous, pour notre " pays ; j'espère que ma mort vous sera utile."

" Oui, sa mort nous a été utile, elle a appris à respecter une nation capable de produire de pareils dévouements. Elle a montré que sur les échafauds comme sur les champs de bataille, nous savions mourir pour nos droits et nos libertés.

" La mort de votre époux, madame, a été celle d'un héros. Ses dernières paroles mériteraient d'être inscrites sur nos monuments et nos édifices publics ; car jamais leçons plus éloquents de patriotisme ne furent données à un peuple.

" Oh ! madame, il faut lire les pages qui contiennent ses dernières pensées pour apprécier la grandeur de la perte que vous avez faite, et les souffrances que vous avez si généreusement supportées.

" Ce que nous vous offrons est peu de chose pour tant de sacrifices, mais au moins ce sera pour vous, madame et mesdemoiselles, la preuve que la nation s'est souvenue enfin de celui que vous avez tant pleuré.

" Puisse notre modeste offrande être une consolation pour vous et un encouragement pour tous ceux qui se dévouent à la patrie.

" Recevez, madame et mesdemoiselles, les vœux sincères que nous formons pour votre bonheur.

" J.-O. DAVID,

" Président du comité.

" LOUIS FRÉCHETTE,

" Vice-président.

" H. BEAUGRAND,

" Secrétaire."

Madame de Lorimier, émue, se levant de son fauteuil, répondit en ces termes :

" Je vous remercie, messieurs, en mon nom et au nom de mes enfants. Je n'ai pas d'expressions pour vous dire ce que je ressens, vous devez le comprendre. Je ne pourrai pas vivre assez longtemps pour reconnaître ce que vous faites pour moi, pour la mémoire de mon mari surtout. Oui, je vous remercie de tout mon cœur, car ce que vous faites prouve que vous appréciez ce que mon infortuné mari a fait pour la liberté de son pays."

Ces paroles furent prononcées avec beaucoup de fermeté. Cet effort a paru épuiser les forces de cette digne femme.

L'après-midi, au collège, il y eut une grande séance. Plus de mille personnes y assistaient.

M. L.-O. David, le principal organisateur de cette démonstration, prononça un discours patriotique qui fut largement applaudi. M. Beaugrand, de la *Patrie*, a dit de fort jolies choses qui lui ont valu les plus chaleureux applaudissements. M. Louis Fréchette a récité la belle poésie que nous publions dans notre première page de ce jour. Inutile d'ajouter que notre poète-lauréat a su captiver son auditoire. Le maire de Montréal, M. Beaudry, qui représentait les honorables MM. Mousseau et Taillon, et le Dr Fortier ont prononcé de magnifiques discours.

Nous aurions voulu raconter en détail tout ce qui s'est passé à l'Assomption dimanche dernier. Le cadre de notre journal ne nous le permet malheureusement pas.

Le Révérend M. Dorval, curé de l'Assomption a fait tout le possible pour ses hôtes de dimanche dernier : messe et vêpres, allocution de bienvenue fort touchante par le curé, musique et chant, rien n'a manqué. Les citoyens de l'Assomption ont noblement fait leur devoir. Les étrangers qui les ont visités dimanche n'oublieront pas la réception dont ils ont été l'objet.

Quelques-uns de nos artistes-amateurs de Montréal se sont fait entendre à cette fête. M<sup>lle</sup> Pelletier a chanté un fort joli morceau ; elle était accompagnée par madame St. Pierre. M. H.-C. St. Pierre, avocat, qui avait chanté le matin, à la messe, a bien voulu chanter à la séance de l'après-midi. N'oublions pas notre habile violoniste, M. DeSève, qui a voulu y apporter aussi sa part de talent. La musique de *L'Harmonie*, sous la direction de M. Hardy, a fait les délices de tous ceux qui ont été témoins de la démonstration de Lorimier, qui comptera pour une des plus belles.

## LES REQUINS DU GOLFE

Dans le fleuve Saint-Laurent se trouvent de nombreux habitants qui, s'ils étaient mieux connus, contribueraient pour une large part à l'avancement de la science en Canada. Le pêcheur lui-même, qui parcourt ces rivages, ignore bien souvent la présence d'un terrible ennemi ; il s'avance sans crainte, ne pensant point qu'un être vorace nage sans cesse autour de lui et cherche à le dévorer. En effet, le requin, l'un des animaux aquatiques les plus terribles, rend surtout ces parages redoutables pour les marins qui les fréquentent.

Parmi les nombreux représentants de la famille des squalés, quatre espèces, jusqu'à ce jour, ont été remarquées dans les eaux canadiennes. Elles sont généralement connues de nos pêcheurs sous le nom de *marraiches*.

Mais avant de donner quelques détails sur ces rapaces du golfe, je crois qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt d'étudier un peu les mœurs générales de ces poissons et le rang qu'ils occupent dans la classification actuelle.

Le requin, cet animal féroce, est répandu dans toutes les mers du monde, et partout il est l'effroi des animaux qui s'y trouvent habituellement ou par hasard ; intrépide et audacieux, il poursuit avec acharnement le poisson qui fuit à sa vue et attaque sans distinction les plus forts comme les plus faibles ; il mange de tout ce qui a vie : poissons, mollusques, crustacés, etc., tout est du ressort de son estomac insatiable. L'homme surtout paraît être la proie qu'il recherche de préférence ; il suit les vaisseaux pour dévorer les cadavres qu'on jette à l'eau ou les matelots que les accidents forcent à se jeter à la mer, et même il s'élance sur l'imprudent qui se laisse voir en dehors du vaisseau.

Il ne quitte jamais ce dernier, dans l'espoir que le naufrage lui livrera le corps de quelque malheureux, et souvent, pour atteindre cette chair qu'il cherche avidement, il fait des efforts prodigieux. On raconte à ce sujet un fait qui démontre bien son opiniâtreté ainsi que la force musculaire de sa queue et de la partie postérieure de son corps. Sur un navire allant à toute voile, on avait suspendu le cadavre d'un nègre au bout d'une vergue élevée à plus de vingt pieds au-dessus du niveau de la mer ; on vit alors un requin s'élancer à plusieurs reprises vers cette dépouille, l'atteindre, la déchirer par lambeaux, et cela, malgré les cris et les attaques de l'équipage.

Dans la classification ichthyologique, le requin appartient à l'une des deux sous-classes, appelée chondroptérygiens ou poissons cartilagineux, qui est la moins nombreuse en espèces, puisqu'elle ne renferme que les esturgeons, les requins, les raies, le flétan, la scie et quelques autres ; tandis que celle des ostéoptérygiens ou poissons osseux, comprend tous les autres poissons.

Parmi les caractères principaux qui servent de base à la division de ces deux groupes, un des plus saillants repose sur la nature du squelette qui est ossifié dans les ostéoptérygiens, tandis que chez les chondroptérygiens il est à l'état de cartilage, et sa structure est plus homogène ; la matière calcaire, au lieu de pénétrer dans l'intérieur même de l'organe, s'arrête à sa superficie.

On reconnaît les requins à la forme allongée de leur corps, à leur queue grosse et charnue, et à leurs pectorales de grandeur médiocre. Presque tous ont deux dorsales et une caudale divisée en deux lobes, dont le supérieur est toujours plus allongé ; leurs branchies s'ouvrent au dehors par cinq, six ou sept ouvertures situées de chaque côté du cou, et leurs yeux, ordinairement petits, sont placés sur les parties latérales de la tête ; leur mâchoire supérieure est saillante, et sous cette mâchoire s'ouvre une grande gueule armée de dents tranchantes et dentelées en scie sur leurs bords. Ces dents, à l'âge adulte, sont réparties en cinq ou sept rangées.

Quoique les espèces qui fréquentent les eaux salées du Saint-Laurent soient de petite ou moyenne taille, et par cela même moins dangereuses que les grandes espèces océaniques qui mesurent jusqu'à trente-six pieds de longueur, cependant, trop de confiance dans ces poissons pourraient avoir des conséquences funestes ; car quelques-uns peuvent faire l'amputation d'un bras ou d'une jambe tout aussi prestement que le ferait un disciple d'Hippocrate.

L'aiguillat commun (*Spinax acanthias*, Storer), qui est le plus petit de nos requins, ne mesure guère plus de trois pieds ; il est d'un bleu ardoisé en dessus avec